***Évaluation conjointe annuelle SUN 2018***

***Note d’orientation aux alliances de la société civile pour un engagement efficace***

À ce jour, tous les référents gouvernementaux SUN auront reçu un communiqué de la part du Secrétariat du Mouvement SUN (SMS), au sujet de l’[exercice conjoint d’évaluation annuelle](http://scalingupnutrition.org/progress-impact/monitoring-evaluation-accountability-learning-meal/joint-assessment-exercise/) (JAA) de 2018. Ils sont priés d’organiser une consultation afin de réunir tous les réseaux SUN nationaux, pour convenir de votre soumission JAA. Nous recommandons de tenir cette consultation en avril ou en mai, pour une livraison du rapport final à la fin du mois de mai.

La JAA est importante car elle répond à plusieurs enjeux :

* Point sur les avancées des pays SUN et les éventuelles difficultés
* Réunion de tous les réseaux SUN pour une réflexion sur les avancées afin d’améliorer les futurs plans
* Débats entre les parties prenantes pour la définition des priorités SUN nationales pour l’année à venir
* Remontée d’informations inestimables pour l’orientation et la définition des priorités du Mouvement SUN dans son ensemble

Pour les alliances de la société civile, la JAA représente une occasion exceptionnelle de mettre à l’honneur la contribution de la société civile au Mouvement SUN et de signaler les principaux obstacles qu’elles rencontrent.

Nous encourageons toutes les alliances de la société civile à participer activement à l’exercice JAA. Cette note leur fournit les conseils dont elles ont besoin pour prendre part efficacement au processus et, à cette occasion, transmettre les apports de la société civile, ses problématiques et ses priorités.

**Composantes clés de la JAA 2018**

Au cours du processus de la JAA, toutes les parties prenantes doivent pouvoir examiner et alimenter les volets suivants :

* **Marqueurs de progrès** (une liste d’étapes cruciales à la réussite des processus SUN)
* **Évaluation MEAL (suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage) de référence**

**Conseils pour l’engagement des alliances de la société civile : avant la JAA (avril)**

**Participation** : Le référent SUN devrait inviter les représentants de la société civile à participer à un atelier JAA. Si un représentant de votre alliance n’a pas encore été invité, contactez votre référent gouvernemental SUN afin de connaître la date de l’atelier JAA et de savoir comment la société civile peut y participer. Si vous rencontrez des problèmes pour y avoir votre place et permettre à la société civile d’y participer, contactez-nous par e-mail aux adresses sun.csnetwork@savethechildren.org.uk et c.ruberto@savethechildren.org.uk.

**Préparation** :

1. **Étudiez la** [**note d’orientation**](https://drive.google.com/drive/folders/1yvI0VJErFh-W5YBlCjwMFxRsqgcLMlU0?usp=sharing) JAA fournie par le SMS.
2. **Contactez les membres** de votre alliance de la société civile pour discuter de votre contribution à la JAA. Rencontrez-les en personne ou, le cas échéant, envoyez-leur cette note en leur demandant de participer.
3. **Collectez les contributions des membres de votre alliance.** Nous avons créé un tableau concis récapitulant tous les *marqueurs de progrès* qui seront abordés lors de la JAA, tout en fournissant des suggestions quant aux points de réflexion possibles pour chacun d’eux. Parcourez le tableau et identifiez pour lesquels de ces marqueurs vos membres aimeraient partager leurs réussites et leurs difficultés. Ajoutez vos notes dans l’espace en regard du marqueur en question.

Demandez aux membres de votre alliance de partager leurs contributions/remontées d’informations clés sur les marqueurs de progrès sélectionnés. En impliquant vos membres dans le processus, vous recevrez des informations pertinentes dont vous ne disposez peut-être pas déjà. Vous les impliquerez également dans la consultation et les sensibiliserez à la dynamique SUN nationale et à nos méthodes de travail.

1. **Accordez-vous sur les priorités :** sélectionnez les priorités absolues (« marqueurs de progrès » ; priorités pour l’année à venir et défis à relever) que vous souhaitez évoquer par l’intermédiaire des représentants de l’alliance de la société civile au cours de l’atelier JAA. Nous vous recommandons de vous concentrer sur un nombre limité de ces priorités (p. ex., entre 5 et 6 marqueurs, 2 à 3 priorités pour l’année à venir et 2 à 3 défis), ce qui simplifiera la préparation de vos preuves et vous permettra de les mettre plus facilement en avant lors des débats/de la rédaction du rapport JAA.

Pensez bien à intégrer les points suivants à votre contribution :

* **Intervention infranationale**: pensez à retranscrire les expériences des organisations locales/communautaires de la société civile et des structures décentralisées de l’alliance. Leur contribution s’avère cruciale pour le *reporting* sur l’implémentation des plans et l’identification des obstacles.
* **Points positifs et négatifs**: l’atelier représente une bonne occasion pour faire part des actions de l’alliance de la société civile en faveur des priorités SUN nationales (p. ex. : contribution au plan de nutrition national), mais aussi pour souligner les obstacles rencontrés et suggérer des améliorations.
* **Priorités 2017 :** examinez les priorités identifiées l’année dernière et discutez des éventuelles actions de la société civile en leur faveur. [Vous trouverez les rapports JAA 2017 ici.](http://scalingupnutrition.org/progress-impact/monitoring-evaluation-accountability-learning-meal/joint-assessment-exercise/)
* **Priorités 2018-2019 :** débattez pour identifier les éléments que vous souhaitez prioriser dans le cadre de votre plateforme multi-acteurs SUN en 2018-2019.
1. **Examinez votre tableau de bord MEAL national à l’avance :** ces données sont-elles fidèles à la situation dans votre pays ? Quelles sont les principales lacunes mises en lumière par le tableau de bord qui pourraient figurer au rang des priorités de la plateforme multi-acteurs en 2018-2019 ? Comment expliquer certains résultats (réussites/difficultés) ? Utilisez ce document pour alimenter le débat et ainsi définir vos priorités. ([Rendez-vous sur la page de téléchargement](http://scalingupnutrition.org/progress-impact/monitoring-evaluation-accountability-learning-meal/), puis cliquez sur le lien « TABLEAU DE BORD NATIONAL » avec un « + » en regard, en bas de la page.)

**Conseils pour l’engagement des alliances de la société civile : pendant la JAA (journée de consultation en avril ou en mai)**

**Participation** : Pour l’atelier, fixez-vous comme objectif la présence d’au moins 3 ou 4 représentants de votre alliance de la société civile. Ainsi, vous offrirez une meilleure représentation de la société civile si vous êtes divisés en groupes ou vous pourrez vous soutenir les uns les autres au cours des débats. Avant l’atelier, les représentants de l’alliance de la société civile devraient examiner les contributions et priorités identifiées par les membres de l’alliance.

**Participation aux débats**: Lorsque vous participez aux débats, basez-vous sur votre travail de préparation afin de refléter tant l’expérience de tous les membres de l’alliance que la vôtre. Insistez sur vos priorités absolues et étayez les arguments des autres membres de votre alliance de la société civile. Si possible, prenez des notes à envoyer au facilitateur après l’atelier afin de mettre en valeur votre contribution. Écoutez et réfléchissez aux éléments soulevés par d’autres parties prenantes. Tâchez d’être constructifs et de vous concentrer sur les solutions.

Prise de décisions : montrez-vous aussi *SMART* que possible (spécifique, mesurable, réalisable, pertinent, délimité dans le temps), en définissant clairement les rôles, responsabilités et temps de parole.

**Conseils pour l’engagement des alliances de la société civile : après la JAA (de mai à juillet)**

**Partagez vos notes** avec la personne chargée de préparer le rapport. Si vous avez préparé une synthèse au nom de votre alliance (p. ex. à l’aide du tableau ci-dessous), partagez-la aussi. Elle pourra rappeler votre contribution au facilitateur.

**Demandez à participer à la relecture et à la validation** du rapport pour veiller à la bonne retranscription de vos contributions.

**Partagez le rapport avec tous les membres de votre alliance de la société civile,** ainsi que les points clés de la consultation, en particulier les actions convenues.

**Faites part de vos suggestions et commentaires sur le processus au secrétariat du réseau de la société civile SUN**. Nous vous enverrons une courte enquête pour connaître votre avis. Ainsi, vous aurez l’occasion de nous indiquer les points forts et les points faibles du processus, ainsi que des pistes d’amélioration. Nous aimerions tout particulièrement savoir dans quelle mesure la société civile a eu les moyens de participer efficacement et si, selon vous, vos contributions ont été prises en compte. Nous vous encourageons également à nous transmettre vos notes et votre synthèse de préparation pour nous permettre de vérifier leur prise en compte. Nous essaierons autant que possible de les intégrer au rapport annuel du Mouvement SUN et à d’autres supports afin de veiller à la retranscription de vos contributions (si elles n’étaient pas suffisamment intégrées au rapport JAA).

**Documentation clé à lire avant la JAA :** ([lien de téléchargement](https://drive.google.com/open?id=1yvI0VJErFh-W5YBlCjwMFxRsqgcLMlU0))

* Note d’orientation sur l’évaluation conjointe annuelle
* Note explicative consacrée aux marqueurs de progrès de l’évaluation conjointe annuelle
* Modèle de rapport pour l’évaluation conjointe annuelle
* Tableau des marqueurs de progrès pour la préparation des alliances de la société civile : liste de tous les marqueurs et annexes JAA, avec des remarques et exemples pertinents pour les alliances (contributions clairement en faveur de gouvernements, donateurs, etc. supprimées).

|  |
| --- |
| ***ATTENTION : Sélectionnez un maximum de 5 à 6 marqueurs de progrès*** ***La JAA se concentrera sur TOUS ces marqueurs, mais pour vous préparer efficacement, axez votre travail uniquement sur vos principaux/un nombre limité de marqueurs, priorités, défis à relever.*** |
| ***Les marqueurs de progrès JAA sont numérotés. Ci-dessous, en italique, vous trouverez des suggestions de contribution aux marqueurs, dont la liste n’est nullement exhaustive. Pour en savoir plus et accéder à d’autres exemples, reportez-vous à la*** [***note explicative des marqueurs de progrès JAA***](https://drive.google.com/open?id=14P0W659aUiK6VYse2vnvJkGdVTxNStjY). | ***Contribution clé/progression de l’alliance de la société civile*** | ***Défis, obstacles, remontée d’informations*** |
| ***Processus 1 : rassembler les parties prenantes dans un espace d’action commun*** |
| **Marqueur de progrès 1.1 : choisir/développer des mécanismes de coordination au niveau national**(*Par exemple, statut de coordination de l’alliance de la société civile aux niveaux national et infranational****;*** *existence d’un coordinateur/référent ; de priorités/d’une stratégie/d’un plan de travail communs au sein de l’alliance*) |  |  |
| **Marqueur de progrès 1.2 : coordonner en interne et élargir l’adhésion/faire participer d’autres acteurs pour de plus fortes répercussions** *(Par exemple, accroissement du nombre de groupes locaux ou partenariats ; existence et efficacité des mécanismes de coordination infranationaux englobant les communautés et liaison entre ces mécanismes infranationaux et la coordination nationale)* |  |  |
| **Marqueur de progrès 1.3 : contribuer/s’engager au sein de la plateforme multi-acteurs** (*Par exemple, capacité de l’alliance de la société civile à contribuer et influencer les priorités/plans de la plateforme*) |  |  |
| **Marqueur de progrès 1.4 : suivre, rédiger des rapports et mener une réflexion critique sur ses propres contributions et réalisations** (*Par exemple, compte-rendu des avancées de l’alliance de la société civile à la plateforme multi-acteurs, diffusion interne et externe de ces avancées par la plateforme multi-acteurs, débats sur l’implémentation des plans de travail de la plateforme)* |  |  |
| **Marqueur de progrès 1.5 : maintenir l’impact politique de la plateforme multi-acteurs** *(Par exemple, intégration de la participation de l’alliance ou de l’organisation de la société civile à son mandat ou ses termes de référence, contribution à la coordination de la plateforme multi-acteurs et à l’implémentation du plan de travail*) |  |  |
| ***Processus 2 : garantir un cadre politique et juridique cohérent*** |
| **Marqueur de progrès 2.1 : analyser en permanence les politiques et législations en vigueur dans le domaine de la nutrition** (*Par exemple, examen de lois/politiques par la société civile, contribution au développement de politiques, rédaction de synthèses à l’attention des décideurs, audiences publiques*) |  |  |
| **Marqueur de progrès 2.2 : s’engager en permanence dans le plaidoyer pour influencer le développement, la mise à jour et la diffusion de cadres politiques et juridiques pertinents** (*Par exemple, contribution de la société civile à l’engagement parlementaire, à l’intégration de la dimension de genre des ambassadeurs de la nutrition [politique, médias], au développement de synthèses, publications et études, à l’engagement médiatique, à la diffusion et à la sensibilisation aux études et politiques*) |  |  |
| **Marqueur de progrès 2.3 : élaborer ou actualiser des cadres politiques et juridiques cohérents par le biais d’efforts coordonnés et harmonisés des parties prenantes nationales** (*Par exemple, participation à* *l’identification des lacunes, apports techniques pour la révision/le développement de cadres politiques et juridiques nationaux [y compris le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel])* |  |  |
| **Marqueur de progrès 2.4 : rendre opérationnels/faire respecter les cadres juridiques** *(implication de la société civile dans l’opérationnalisation et la mise en application des lois sur les substituts du lait maternel, les congés parentaux et de maternité, l’enrichissement des aliments, etc.)* |  |  |
| **Marqueur de progrès 2.5 : mener un suivi et rédiger des rapports pour l’apprentissage et le maintien de l’impact des politiques et de la législation** (*Par exemple, production et utilisation d’évaluations, d’études ; contribution de la société civile à un partage des connaissances*) |  |  |
| ***Processus 3 : aligner les actions sur des résultats communs***  |
| **Marqueur de progrès 3.1 : aligner les actions existantes sur les cibles/stratégies nationales en matière de nutrition** *(conduite d’analyse de situation et/ou d’exercices de corrélation pour identifier les lacunes et aligner les actions)* |  |  |
| **Marqueur de progrès 3.2 : traduire les cadres politiques et juridiques en un cadre commun de résultats pouvant être mis en œuvre afin de renforcer la nutrition aux niveaux national et local** *(contribution de la société civile au développement/à l’implémentation du cadre commun de résultats, notamment à la définition des objectifs, rôles et responsabilités, à l’estimation des coûts, à l’évaluation des capacités)* |  |  |
| **Marqueur de progrès 3.3 : organiser et mettre en œuvre les priorités annuelles conformément au cadre commun de résultats** (*contribution de la société civile au développement et à l’implémentation d’un plan de travail, plan de travail des alliances de la société civile cohérent avec le cadre commun de résultats)* |  |  |
| **Marqueur de progrès 3.4 : assurer un suivi conjoint des actions prioritaires conformément au cadre commun de résultats** *(participation et accès de la société civile aux systèmes d’information pour le suivi des avancées ; participation et contribution de la société civile à la planification et à l’examen des réunions ; soumission de la société civile à un processus de suivi et d’évaluation participatif)* |  |  |
| **Marqueur de progrès 3.5 : évaluer la mise en œuvre des actions pour comprendre, atteindre et maintenir leurs effets sur la nutrition** (*conduite d’un suivi et d’un audit social sur l’implémentation, collecte/diffusion des lacunes et problématiques ; collecte et diffusion des leçons tirées, des avancées et des bonnes pratiques*) |  |  |
| ***Processus 4 : suivi financier et mobilisation des ressources*** |
| **Marqueur de progrès 4.1 : chiffrer et évaluer la faisabilité financière du cadre commun de résultats** *(visibilité de la société civile sur l’intervention en nutrition de ses membres en termes d’actions et de ressources, ainsi que sur les lacunes et recoupements en interne et avec les réseaux/parties prenantes externes)*  |  |  |
| **Marqueur de progrès 4.2 : assurer un suivi du financement de la nutrition et rédiger des rapports à ce sujet** (*Par exemple, suivi financier, production de rapport sur les allocations, les dépenses ventilées par secteur et genre, les réallocations de ressources/interventions dans les domaines les plus critiques)* |  |  |
| **Marqueur de progrès 4.3 : renforcer et aligner les ressources, et notamment, combler les déficits de financement** *(Par exemple,**mobilisation de financements supplémentaires par les alliances de la société civile, pour la nutrition ; interventions coordonnées pour une utilisation efficace des ressources)* |  |  |
| **Marqueur de progrès 4.4 : concrétiser les promesses de financements** (*rôle de la société civile dans le processus, capacité d’une alliance de la société civile à mobiliser rapidement des ressources en direction de ses membres pour leur implémentation ; le cas échéant en provenance d’ONG internationales ou de donateurs*) |  |  |
| **Marqueur de progrès 4.5 : assurer la prévisibilité du financement pluriannuel pour soutenir les résultats des mises en œuvre et leurs répercussions sur la nutrition** *(Par exemple,**contribution de l’alliance de la société civile au développement d’une approche de financement pluriannuel sur le long terme pour la nutrition)* |  |  |
| **Annexe 1 : Priorités identifiées : examen des priorités 2017 et des nouvelles priorités pour 2018-2019** *(revue des priorités 2017 et de la contribution de chaque société civile à chacune d’elles [*[*téléchargez le rapport JAA 2017 ici*](http://scalingupnutrition.org/progress-impact/monitoring-evaluation-accountability-learning-meal/joint-assessment-exercise/)*] ; établissement de la liste des priorités 2018-2019)* |  |
| **Annexe 2 : Planification des mesures et interventions d’urgence** (*La plateforme multi-acteurs et l’alliance de la société civile sont-elles en relation avec des partenaires humanitaires ? Comment la plateforme aide-t-elle à faire le lien entre développement et actions humanitaires en matière de nutrition ? Quels sont les défis et les obstacles ?)* |  |
| **Annexe 3 : Garantir l’égalité des sexes et faire en sorte que les femmes et les filles soient au cœur de l’action du Mouvement SUN** (*Comment la société civile contribue-t-elle à l’intégration de la dimension de genre à travers la plateforme multi-acteurs ? À travers les objectifs ou actions du plan de travail ? Quid de la priorisation des interventions liées aux questions de genre par la plateforme multi-acteurs ? Avez-vous réalisé un inventaire des politiques, lois et règlementations existantes sur la nutrition, axé sur la dimension de genre ?)*  |  |
| **Annexe 4 : Plaidoyer et communication pour la nutrition** *(Avez-vous travaillé avec les médias, les parlementaires, des ambassadeurs ? Si oui, partagez votre expérience et les résultats de votre engagement. Avez-vous documenté les réussites de vos actions de plaidoyer et vos bonnes pratiques en matière de lutte contre la malnutrition via des interventions multi-acteurs ? Si oui, partagez des exemples et vos méthodes de diffusion. Fournir des documents si possible.)* |  |
| ***PRIORITÉS 2018-2019 suggérées par l’alliance de la société civile à la plateforme multi-acteurs :***  |
| **Lacunes et demandes de soutien** [aux Secrétariats du Mouvement SUN, au groupe principal SUN et autres] : |